



USC Danse Sportive et de Loisirs

Bulletin d'adhésion individuel

Nom : Prénom : Né(e) le :

Adresse : Ville :

Code postal : Tél : Email :

C'est votre première année, comment avez-vous connu notre association USC Danse Sportive :

Internet : Forum : Dépliant : Autres :

Danse	Niveau	Cours	Jour	Heure	Lieu	Choix	Montant
Rock / Salsa	Débutants salsa de septembre à janvier	S1	Lundi	19h30	Préau		
	Débutants rock de février à juin	R1	Lundi	19h30	Préau		
	Salsa Intermédiaires / Avancés	S2/3	Lundi	20h30	Préau		
	Rock Intermédiaires /Avancés	R2/3	Lundi	21h30	Préau		
Tango argentin	Débutants	T1	Mardi	19h30	Préau		
	Intermédiaires 1	T2	Mardi	20h30	Préau		
	Intermédiaires 2	T3	Mardi	21h30	Préau		
Tango argentin	Intermédiaires 3	T4	Mercredi	19h30	Fichot		
	Avancés 1	T5	Mercredi	20h30	Fichot		
	Avancés 2	T6	Mercredi	21h30	Fichot		
West Coast Swing	Débutants	WCS1	Mercredi	19h30	Préau		
	Intermédiaires	WCS2	Mercredi	20h30	Préau		
	Avancés	WCS3	Mercredi	21h30	Préau		
Danses de salon	Débutants	DS1	Jeudi	19h30	Préau		
	Intermédiaires	DS2	Jeudi	20h30	Préau		
	Avancés	DS3	Jeudi	21h30	Préau		
Danses en ligne	Tous niveaux	DEL	Samedi	9h45	Fichot		
Bachata	Débutants	BAC	Samedi	11h00	Fichot		
Entraînement	Réservé aux membres	ENT	Vendredi	20h30 à 22h30	Préau		
<i>Nouveau membre</i>						Droit d'entrée	
						TOTAL	

Préau : Ecole des Grandes Terres, 16 rue du Chemin Vert, 1 place Jean Monnet, Conflans Ste Honorine.

Fichot : Stade Claude Fichot, salle de danse au premier étage, rue du Bois d'Aulne, Conflans Ste Honorine.

Certificat médical fourni :

La cotisation est payable en 1 ou 2 chèques (nombres entiers, à l'ordre de l'USC Danse sportive). Elle est annuelle et non remboursable.

L'association se réserve le droit de supprimer et/ou modifier les horaires et lieux des cours en fonction de la répartition des participants dans chaque discipline.

Extrait du règlement : (le règlement complet est consultable sur le site : usc-danse.com)

L'adhésion entraîne l'acceptation du règlement intérieur, des modalités énoncées dans ce document ainsi que l'autorisation de me prendre en photo ou de me filmer à l'occasion des cours ou des soirées auxquels je participe et de les publier dans le bulletin d'information ou le site internet du club.

L'accès aux salles est réservé aux adhérents, la présence d'accompagnateurs est admise si aucune gêne n'en découle.

Il est interdit de fumer et d'amener des animaux dans **l'enceinte des établissements** où se trouvent les salles de danse.

Le respect des locaux et du matériel mis à votre disposition est exigé.

L'utilisation d'une paire de chaussures à **semelles propres** pour danser est **obligatoire**.

Par ailleurs, en cas d'accident, il sera fait appel aux services d'urgence et l'adhérent sera conduit à l'hôpital.

Date et signature :